

Agadir : l'ancienne cimenterie d'Anza reconvertie en zone résidentielle et touristique

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-11-2012 12:43:38

Cimar défend depuis quelques mois son projet auprès des pouvoirs publics. Elle envisage de construire des hôtels, des résidences mais également un parc aquatique, des commerces, un stade de foot...

Joli projet que celui présenté et défendu depuis quelques mois par Ciments du Maroc auprès du Centre régional d'investissement de Souss Massa Draa. La société propose, en effet, de reconverter une parcelle de plus d'une cinquantaine d'hectares qu'elle exploitait pour son ancienne cimenterie dite «Agadir Oasis» et la carrière mitoyenne, en zone résidentielle, touristique et balnéaire.

Ciments du Maroc envisage ainsi de réaliser des hôtels, résidences touristiques, programmes de promotion immobilière ainsi que des équipements publics (écoles, mosquée, dispensaire...). A cela s'ajoute d'autres équipements de loisirs comme une piscine couverte ou encore un parc aquatique en plus d'équipements à usage commercial ou de restauration.

Le projet de Ciments du Maroc vient à la suite d'un changement de la vocation de la zone d'Anza où se trouvait l'ancienne usine et qui a été reclassée zone touristique. D'ailleurs, en 2006 déjà, Ciments du Maroc avait signé une convention d'investissement d'un montant de 3,6 milliards de DH pour la construction d'une nouvelle cimenterie dans la commune de Chtouka Aït Baha pour une capacité de 2,2 millions de tonnes. Plus récemment, en décembre 2011, le contrat de location, en vertu duquel la société exploitait une parcelle sous forme de carrière, est arrivé à échéance. Du coup, Ciments du Maroc a décidé d'activer le projet de conversion. Cela dit, même si le projet semble être séduisant et en cohérence avec la nouvelle vocation de la commune d'Anza, sa réalisation nécessitera encore de la réflexion et surtout une coordination entre plusieurs départements concernés.

Ainsi, pour ce qui est du foncier, par exemple, l'apurement des parcelles destinées au projet fera intervenir la Direction des domaines mais également les Eaux et forêts dont relève une partie de l'ancienne carrière. D'un autre côté, une partie de ce même terrain avait fait l'objet précédemment d'une décision d'affectation par la commission régionale des investissements au groupe Alliances qui envisage d'y réaliser un projet quasi similaire à celui de Ciments du Maroc.

Une filiale a été créée pour la réalisation du projet

Pour ce qui est des équipements publics proposés dans le projet, les responsables de la commune urbaine d'Agadir ont fait savoir de leur côté qu'ils restent insuffisants eu égard aux besoins de la population future de la zone estimée à 36 000 habitants. Les responsables de Ciments du Maroc ont été invités, par conséquent, à procéder à une étude démographique pour estimer les besoins futurs et dimensionner correctement les équipements publics.

Enfin, pour ce qui est du montage technico-financier, les pouvoirs publics ont demandé à Ciments du

Maroc de préciser davantage les contours du projet en termes de tour de table, de financement, de mode de valorisation...

Pour l'instant, la seule indication connue sur ce volet est que Ciments du Maroc a décidé de créer une filiale qui sera exclusivement dédiée à la réalisation du projet.

La Vie éco